

RAPPORT MORAL 2020

2020, triste année ! Humainement, sportivement, économiquement.

∞ **Humainement :**

COVID oblige chacun chez soi une grande partie de l'année et donc peu de contacts humains, physiques s'entend.

∞ **Sportivement :**

Très peu de rencontres sportives : Championnats départementaux, régionaux, nationaux ont été annulés.

Nous avons quand même pu terminer la Coupe des Clubs des Landes 2019 -2020 et débiter l'édition 2020-2021.

∞ **Economiquement :**

Fermeture administrative oblige au mois de mars avril, les clubs sportifs équestres ont été rudement impactés. Pas de rentrée d'argent mais des charges incompressibles à assumer (alimentation chevaux, frais vétérinaires, maréchalerie, etc.).

A ces trois niveaux, beaucoup d'interrogations.

Par mon intermédiaire et celui de mon bras droit Yves Coulombeau, le CDE a tenté de répondre à toutes ces problématiques en relayant au jour le jour les infos tant de l'Etat

que de la Fédération, du CRENA, du Département, de la Région, etc., vers les structures équestres des Landes par mail ou téléphone.

La vie du CDE a pu néanmoins se poursuivre et nous avons organisé, post confinement, quatre journées de formation pour les dirigeants et enseignants dans le cadre des ateliers de la relance mis en place par la Fédération.

- 🏆 Pony Games et Tir à l'Arc le 25 novembre 2020 : 8 participants
- 🏆 Concours Complet et Sauts d'Obstacles le 17 décembre 2020 : 7 participants
- 🏆 Hunter le 20 décembre 2020 : 13 participants
- 🏆 Juge Dressage le 11 janvier 2021 : 16 participants

Nous avons également réalisé une campagne d'information via les médias locaux et régionaux : presse écrite et radio, pour relancer les activités dès la rentrée de septembre.

PROJETS 2021

Poursuite des ateliers de la relance et nouvelle action publicitaire au profit des centres équestres sur les même medias ou autres. Bien évidemment nous espérons poursuivre la Coupe de Clubs et pouvoir organiser cette année les divers championnats

départementaux de notre sport pluridisciplinaire quand le sport amateur pourra reprendre les rencontres.

Sous cette dernière condition nous espérons pouvoir participer financièrement à l'Inter Départemental de Pompadour.

J'aimerais terminer ce rapport par une bonne nouvelle. Nous avons obtenu un écho favorable de la part du Conseil Départemental concernant l'aide à l'alimentation des chevaux. En effet, l'Etat ayant reconduit a minima son accompagnement passant de 120€ à 60€ par cheval, le Conseil Départemental des Landes nous a suivis dans notre requête et nous a accordé le complément de 60€ par cheval. Pour cela, nous avons eu en amont, une réunion en mi-présentiel mi-visio, Yves Coulombeau et moi-même, à l'Hôtel du Département avec les représentants de l'Etat (Préfecture et DDCSPP), de l'Agriculture et du Conseil Départemental. Nous remercions ici chaleureusement Olivier Carbonnière, Directeur Général des Services au Conseil départemental des Landes, qui a monté ce dossier pour nous et l'a accompagné jusqu'à la signature. Nous exprimons toute notre reconnaissance au Président Xavier Fortinon pour avoir accepté d'aider ainsi nos structures durement éprouvées par la conjoncture.

Tout cela vous a été signifié par courriel.

Conclusion en séance.

Le 25 février 2021

LE PRESIDENT,

Christian ARGET